





Aux Ponts de Cé, le 16/08/2022

INVITATION A LA FORMATION « " APICULTURE – GERER LA SELECTION SUR SON EXPLOITATION APICOLE" »

L'ADA Pays de la Loire, en partenariat avec ADA France, qui est l'organisme portant cette formation, vous invite à participer à la journée de formation « Apiculture – Gérer la sélection sur son exploitation apicole ».

Le mardi 22 novembre 2022

De 9h30 à 17h30

Exploitation apicole de Jacques Linot - La Métairie 44460 Fégréac

OBJECTIFS:

- Apprendre à monter un schéma de sélection adapté sur son exploitation.
- Maitriser les pratiques (élevage de mâles, ...) pour mettre en place cette sélection.

AU PROGRAMME:

Comment faire pour limiter l'essaimage, l'agressivité, diminuer les mortalités et augmenter sa production? Quel est le rapport gains / bénéfices pour son exploitation en termes économiques et de temps de travail? Cette formation a pour objectif de comprendre le champ des possibles dans le domaine de la sélection et d'adapter ses méthodes aux besoins de son exploitation.

Animateur: Adrian Chartin, animateur de l'ADA Pays de la Loire.

Intervenant : Julien Perrin, éleveur de reines professionnel, installé en Essonne depuis 2009.

Public ciblé : Apiculteurs professionnels des Pays de la Loire ou porteurs de projets des Pays de la Loire. Des connaissances de base en élevage sont nécessaires.

Durée de la formation : 7h

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants.

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de séance.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès d'Adrian Chartin.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 15 novembre :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeCNLC35zl-yrsEbwShW8En6Mti9yS_olQinELK_ta2hFJf9w/viewform?usp=pp_url

MODALITES PRATIQUES:

<u>Aspects financiers :</u> Formation prise en charge par VIVEA, gratuite pour adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets.

Si vous n'êtes pas adhérent direct auprès de l'ADA Pays de la Loire vous devez, en parallèle de votre inscription, régler un montant de participation à la formation auprès de l'ADA Pays de la Loire: 60€ si vous êtes éligible Vivea, 120€ sinon.

Repas du midi Pique-nique, à apporter par chaque participant.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation.

Contact: Adrian Chartin - 07 76 36 65 50

PLAN D'ACCÈS

Contact : Adrian Chartin 07 76 36 65 50

Adresse :
Exploitation apicole de Jacques Linot - La Métairie 44460 Fégréac



